

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE ET DE LA SOCIETE

NOMBRE DEL PRODUIT	GRAISSE ADHESIVE EN SPRAY G10, 500 ML.
CODE	110029
DISTRIBUTEUR	BOSS AUTO IMPORT. S.A.
ADRESSE	c/ Thomas edison 16, Apartado de correos 95
LIEU	08430 La Roca del Vallés
TEL	902 100 667
FAX	902 363 047
E-MAIL	info@bossauto.com
WEB	www.bossauto.com

2. INDENTIFICATION DES DANGERS

. Principaux dangers :



Xi Irritant

F+ Extrêmement inflammable.

.Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement :

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la « Directive générale de classification pour les préparations de la CE », dans la dernière version valable. A des effets narcotisants :

R12 Extrêmement inflammable.

R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Réceptacle sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage.

Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Conserver à l'écart de toute source d'ignition. Ne pas fumer.

Sans aération suffisante, il peut y avoir formation de mélanges explosifs.

. **Système de classification :**

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

. **Éléments d'étiquetage SGH**



Danger

Liquide et vapeurs très inflammables.



Attention

Provoquer une irritation cutanée. Peut provoquer somnolence et des vertiges.



Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Prévention :

Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer.

Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant.

Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.

Pendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Se laver soigneusement après manipulation.

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

Éviter le rejet dans l'environnement.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention :

EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

EN CAS D'INHALATION : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut respirer confortablement.

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

Traitement spécifique (voir étiquette).

NE PAS faire vomir.

En cas d'irritation cutanée : Consulter un médecin.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

En cas d'incendie : Utiliser pour l'extinction : CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée.

Recueillir le produit répandu.

Stockage :

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Garder sous clef.

Élimination :

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

3. COMPOSITION/ INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Description chimique: Mélange de pigments, résines et additifs dans des solvants organiques. **Composants dangereux :**

CAS:109-66-0 EINECS: 203-692-4	Pentane Xn, F+ N ; R12-51/53-65-66-67 Danger : Flamme 2.6/1 ; Danger pour la santé 3.10/1 Attention : Point d'exclamation 3.8/3 Environnement 4.1.C/2	25-<50%
CAS: 106-97-8 EINECS : 203-448-7	Butane F+ ; R12 Danger: Flamme 2.2/1; Attention : Bouteille à gaz 2.5/L	10-<25%
CAS : 74-98-6 EINECS : 200-827-9	Propane F+ ; R12 Danger : Flamme 2.2/1 Attention : Bouteille à gaz 2.5/L	10-<25%
CAS : 64742-82-1 EINECS : 265-185-4	Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré Xn, Xi, F, N ; R11-38-50/53-65-67 Danger : Danger pour la santé 3.10/1 Attention : Point d'exclamation 3.2/2, 3.8/3 Environnement 4.1.C/2	10-<25%

. Indications complémentaires : Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16

4. PREMIERS SECOURS

Après inhalation: En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

Par contact avec les yeux: Rinçage à l'eau immédiat et abondant pendant 15 minutes au moins, jusqu'à ce que l'irritation soit descendue. Consulter immédiatement un ophtalmologiste.

Par ingestion: En cas d'ingestion, requérir l'assistance immédiate d'un médecin. Ne pas tenter de faire vomir, dû risque d'aspiration. Mettre en position demi-assise et laisser au repos.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction: En cas d'incendie utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre chimique sèche, de l'anhydride carbonique. Ne pas utiliser pour l'extinction : jet direct d'eau.

Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Je d'eau à grand débit.

Équipement spécial de sécurité: Porter un appareil de protection respiratoire.

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

.**Précautions individuelles:** Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

. **Mesures pour la protection de l'environnement :**

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

. **Méthodes de nettoyage/récupération :** Assurer une aération suffisante.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

. Manipulation :

. **Précautions pour la manipulation:** Accomplir la législation en vigueur sur la santé et la sécurité au travail. Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution.

. **Préventions des incendies et des explosions :** Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.

Tenir à l'abri des sources d'inflammation- ne pas fumer.

Pendre des mesures contre les charges électrostatiques.

Récipient sous pression : A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C (par exemple, aux lampes à incandescence). Ne pas percer ou brûler, même après usage.

. Stockage :

. Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :

Stocker dans un endroit frais.

Respecter les prescriptions légales pour le stockage des emballages sous pression.

. Indications concernant les lieux et conteneur de stockage :

Stocker dans un endroit frais.

Respecter les prescriptions légales pour le stockage des emballages sous pression.

. Indications concernant le stockage commun :

Respecter les prescriptions légales pour le stockage des emballages sous pression.

. Indications concernant le stockage commun :

Respecter les prescriptions légales pour le stockage des emballages sous pression.

. Autres indications sur les conditions de stockage:

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Ne pas fermer les emballages de telle sorte qu'ils soient hermétiques aux gaz.

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

. Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

. Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

106-97-8 butane

VME 1900 mg/m³, 800ppm

74-98-6 propane

VME 1800 mg/m³, 1000ppm
(Valeur d'Allemagne)

67-64-1 acétone

VME 1210 mg/m³, 500ppm

78-93-3 butanone

VME Valeur momentanée : 900 mg/m³, 300ppm
Valeur à long terme : 600 mg/m³, 200ppm

1330-20-7 xylène (mix)

VME Valeur momentanée : 442 mg/m³, 100ppm
Valeur à long terme : 600 mg/m³, 200ppm
Risque de pénétration percutanée.

. **Remarques supplémentaires :**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

. **Equipement de protection individuel :**

. **Mesures générales de protection et d'hygiène :**

Tenir à l'écarte des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements ouillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

Eviter tout contact avec la peau.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

. **Protection respiratoire :**

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire ; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.

Filtre AX/P2.

. **Protection des mains :**



Gants de protection

Gants résistant aux solvants

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

. **Matériau des gants :** Caoutchouc nitrile.

. **Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

. **Protection des yeux :**



Protection du corps : Utiliser une tenue de protection.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

. Forme :	Aérosol
. Couleur:	Selon désignation produit
. Odeur:	Caractéristique
. Changement d'état	
. Point de fusion :	Non déterminé
. Point d'ébullition :	-44°C
. Point d'inflammation :	-97°C
. Température d'inflammation :	365°C
. Auto-inflammation :	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
. Danger d'explosion :	Le produit n'est pas explosif ; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.
. Limites d'explosion :	
. Inférieure:	0,6 Vol%
. Supérieure :	13,0 Vol%
. Pression de vapeur à 20°C :	4Bar
. Densité à 20°C :	0,71 g/cm ³
. Solubilité dans/miscibilité avec l'eau :	Pas ou peu miscible.
. Teneur en solvants :	
. Solvants organiques :	80,0%
. Teneur en substances solides :	20,0%

10. STABILITE ET REACTIVITE

- . **Décomposition thermique/conditions à éviter** : Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- . **Réactions dangereuses** : Aucune réaction dangereuse connue.
- . **Produits de décomposition dangereux** : Pas de produits de décomposition dangereux connus.

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

- . **Toxicité aiguë** :
- . **Effet primaire d'Irritation** :
- . **de la peau** : Irrite la peau et les muqueuses.
- . **des yeux** : Pas d'effet d'irritation.
- . **Sensibilisation** : Aucun effet de sensibilisation connu.

12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

- . **Effets écotoxiques** :

- . **Toxicité aquatique**

109-66-0 pentane

EC50/48h

5mg/l mg/l

- . **Remarque** : Toxique chez les poissons.
- . **Indications générales**:
Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.
Toxique pour les organismes aquatiques.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

- . **Produit** :
- . **Recommandation** : Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
- . **Emballages non nettoyés** :
- . **Recommandation** : Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transport par terre ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux- route et train) (transfrontalier):

Classe ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux-route et train):

- Produits dangereux- route et train: 2 5F Gaz.
- Indice Kemler: -
- No ONU: 1950
- Groupe d'emballage: -
- Etiquette de danger: 2.1
- Désignation du produit: 1950 AÉROSOLS
- Quantités limitées (LQ) LQ2
- Catégorie de transport 2
- Code de restriction en tunnels B1D

· Transport maritime IMDG (ordonnance sur le transport de produits dangereux):

- Classe IMDG: 2.1
- No ONU: 1950
- Label 2.1
- Groupe d'emballage: -
- No EMS: F-D, S-U
- Marine Polluant: Oui
- Désignation technique exacte: AEROSOLS

· Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR:

- Classe ICAO/IATA: 2.1
- No ID ONU: 1950
- Label 2.1
- Groupe d'emballage: -
- Désignation technique exacte: AEROSOLS, inflammable, n.o.s

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

· **Marquage selon les directives CEE:**

Citation de symbol N (dangereux pour l'environnement) et les phrases R appartenée, sur l'etiquette de cette preparation, est obligatoire après 30 Julliette 2002 (directive EU 99/45/EC)

Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté Européenne/la "GefStoffV"= la Réglementation sur les Produits dangereux.

· **Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit:**



Xi Irritant

F+ Extrêmement inflammable

N Dangereux pour l'environnement

· **Phrases R:**

12 Extrêmement inflammable.

51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

· **Phrases S:**

- 2 Conserver sous clef et hors de portée des enfants.
- 23 Ne pas respirer l'aérosol.
- 24 Éviter le contact avec la peau et les yeux.
- 29 Ne pas jeter les résidus à l'égout.
- 46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
- 51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

· **Identification particulière de certaines préparations :**

Réceptacle sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage.

Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Conserver à l'écart de toute source d'ignition. Ne pas fumer. Sans aération suffisante, il peut y avoir formation de mélanges explosifs.

· **Prescriptions nationales:**

· **Directives techniques air:**

- Classe Part en %
NK 50-100
- VOC-CH 70,00%
- VOC-EU 460,6 g/l
- Danish MAL Code: 5-3

16. AUTRES INFORMATIONS

Texte intégral de toute phrase R visée aux points 2 et 3 :

- R11 Facilement Inflammable.
- R12 Extrêmement inflammable.
- R38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
- R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- R65 Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
- R66 Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
- R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.